

MBV & Associés
Membre du réseau RSM International

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young

Keyyo

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

MBV & Associés
Membre du réseau RSM International
39, avenue de Friedland
75008 Paris
S.A. au capital de € 551.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Keyyo

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Keyyo, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le paragraphe 2.1.2.3 de l'annexe aux comptes annuels intitulé « Frais de recherche et développement » indique la méthode de comptabilisation à l'actif des frais de recherche et développement. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthode retenue pour activer ces frais et de sa correcte application ;
- le paragraphe 2.1.2.4 de l'annexe aux comptes annuels intitulé « Immobilisations financières » expose les règles relatives à la valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation retenue dans les comptes de votre société et apprécié le niveau de dépréciation de ces actifs à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 23 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

MBV & Associés
Membre du réseau RSM International



Etienne de Bryas

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young



Sophie Duval



Innovation pour la téléphonie d'entreprise

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS
31 DECEMBRE 2012**

1. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN

En Keuros	31.12.12			31.12.11	31.12.10
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
Recherche et développement	2 104	1 411	693	638	610
Concessions, brevets, droits similaires	793	544	249	13	101
Fonds commercial	925	381	544	317	582
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 325	859	466	574	771
Autres immobilisations corporelles	1 960	1 467	493	581	384
Avances et acomptes	-	-	-	-	25
Autres participations	965	245	720	584	350
Créances rattachées à des participations	130	-	130	446	80
Autres titres immobilisés	1 580	1 580	-	-	-
Prêts	-	-	-	21	2
Autres immobilisations financières	997	-	997	194	189
TOTAL (I)	10 779	6 487	4 292	3 368	3 094
Matières premières, approvisionnements (4)	98	-	98	142	146
Marchandises	28	-	28	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes (5)	155	-	155	-	25
Clients et comptes rattachés (5)	1 898	350	1 548	1 645	1 764
Autres créances	-	-	-	-	-
. Fournisseurs débiteurs (5)	319	-	319	194	-
. Personnel (5)	3	-	3	3	3
. Organismes sociaux (5)	27	-	27	29	16
. Etat, impôts sur les bénéfices (5)	227	-	227	161	100
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (5)	269	-	269	359	447
. Autres (5)	117	-	117	22	84
Valeurs mobilières de placement	2 675	-	2 675	4 606	4 123
Disponibilités	489	-	489	489	92
Charges constatées d'avance (5) (6)	427	-	427	342	305
TOTAL (II)	6 733	350	6 383	7 993	7 105
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	17 512	6 837	10 675	11 361	10 199

PASSIF En Keuros	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 904.000 Euros) (7)	904	992	946
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4389	6 466	5 413
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	0	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	0	3	3
Autres réserves	0	603	603
Report à nouveau	0	-1 794	-1 195
RESULTAT EXERCICE	562	473	-598
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	5 855	6 809	5 237
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques (8)	27	35	36
Provisions pour charges	55	32	25
TOTAL (III)	82	67	61
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires (9)	3	3	37
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers (9)	23	22	20
. Associés, comptes courants de filiales (9)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (10)	2988	2 657	2 968
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel (10)	252	384	439
. Organismes sociaux (10)	423	382	376
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (10)	288	478	470
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés (10)	136	145	156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (10)	272	97	85
Produits constatés d'avance (10)	353	316	350
TOTAL (IV)	4 738	4 484	4 901
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	10 675	11 361	10 199

COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	31.12.2012			31.12.2011			31.12.2010		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	440	4	444	348	96	27,6	343	5	1,5
Production vendue services	19 867	1 523	21 390	21 659	-269	-1,2	19 714	1 945	9,9
Chiffre d'affaires Nets (11)	20 307	1 527	21 834	22 007	-173	-0,8	20 057	1 950	9,7
Production immobilisée (11)			485	499	-14	-2,8	531	-32	-6
Subventions d'exploitation reçues			4	1	3	300	3	-2	-66,7
Reprise sur amort., provisions, transfert de charges (11)			598	327	271	82,9	434	-107	-24,7
Autres produits			5	3	2	66,7	31	-28	-90,3
Total des produits d'exploitation			22 926	22 837	89	0,4	21 056	1 781	8,5
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			497	439	58	13,2	378	61	16,1
Variation de stock de marchandises			69	5	64	1280	-4	9	-225
Achats de matières premières et autres appr.			9 245	9 770	-525	-5,4	9 069	701	7,7
Variation de stock matières premières et autres appr.									n/s
Autres achats et charges externes (12)			5 670	5 400	270	5	4 853	547	11,3
Impôts, taxes et versements assimilés			342	367	-25	-6,8	376	-9	-2,4
Salaires et traitements (13)			3 048	2 840	208	7,3	2 674	166	6,2
Charges sociales (13)			1 532	1 409	123	8,7	1 339	70	5,2
Dotations aux amortissements sur immobilisations			826	1 140	-314	-27,5	779	361	46,3
Dotations aux provisions sur immobilisations			130		130				n/s
Dotations aux provisions sur actif circulant			120	160	-40	-25	231	-71	-30,7
Dotations aux provisions pour risques et charges			54	7	47	671,4	19	-12	-63,2
Autres charges			690	376	314	83,5	440	-64	-14,5
Total des charges d'exploitation			22 223	21 913	310	1,4	20 154	1 789	8,7
RESULTAT D'EXPLOITATION			703	924	-221	-23,9	902	22	2,4
Produits financiers de participations									n/s
Produits des autres valeurs mobilières							121	-121	n/s
Autres intérêts et produits assimilés			57	35	22	62,9	25	10	40
Reprises sur provisions et transferts de charges			632		632		167	-167	n/s
Différences positives de change									n/s
Produits nets sur cessions VMP			6	21	-15	-71,4	34	-13	-38,2
Total des produits financiers			695	56	639	1141,1	347	-291	-83,9
Dotations financières aux amortissements et provisions			624	624			1 799	-1 175	-65,3
Intérêts et charges assimilés			19		19				n/s
Mali de fusion				17	-17	-100	164	-147	-89,6
Différences négatives de change			2		2				n/s
Charges nettes sur cessions VMP			18	3	15	500	6	-3	-50
Total des charges financières			663	644	19	3	1 969	-1 325	-67,3
FINANCIER (14)			32	-588	620	-105,4	-1 622	1 034	-63,7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			735	336	399	118,8	- 720	1 056	-146,7
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							91	-91	n/s
Produits exceptionnels sur opérations en capital			141	12	129	1075		12	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges									n/s
Total des produits exceptionnels (15)			141	12	129	1075	91	-79	-86,8
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			135		135		15	-15	n/s
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			241	32	209	653,1	5	27	n/s
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions			4		4				n/s
Total des charges exceptionnelles (16)			380	32	348	1087,5	20	12	60
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-239	-20	-219	1095	71	-91	-128,2
Participation des salariés									n/s
Impôts sur les bénéfices			-66	-157	91	-58	-51	-106	n/s
Total des Produits			23 762	22 905	857	3,7	21 494	1 411	6,6
Total des charges			23 200	22 432	768	3,4	22 092	340	1,5
RESULTAT NET			562	473	89	18,8	-598	1 071	-179,1
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En K€	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	562	473	-598
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations	1450	1764	779
Reprises provisions dépréciation immobilisations	-632		1631
Dotations aux amort. & prov. De l'actif circulant	120	-132	231
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant	-389		-324
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées	-92	20	5
Dotation/Reprise provision risques et charges	54	7	-80
Variation de stock	-69	5	-4
Capacité d'autofinancement	1 004	2 137	1 640
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	29	-262	5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 033	1 875	1 645
Opérations de fusion	-452		
Prix de cession des immobilisations cédées			
Acquisitions d'immobilisations	-967	-809	-1940
Réductions d'immobilisations financières	69	-609	17
Subvention d'investissement			
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1 350	-1 418	-1 923
Mouvement lié à des opérations sur le capital	-1515	1099	1574
Augmentation des dettes financières			
Avance Conditionnée		-2	
Réduction des dettes financières	29		
Variation des comptes courants	-130	-640	453
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1616	457	2027
Variation de la trésorerie	-1 933	914	1 749
Trésorerie à l'ouverture	5 093	4 179	2 430
Trésorerie à la clôture	3 161	5 093	4 179

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. PRÉAMBULE, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 674 551 €
Le résultat net comptable est un bénéfice de 561 593 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

2.1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (art. L-123-12 à L. 123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de recherche et développement et clientèle)

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

<u>Nature des biens immobilisés</u>	<u>Durée</u>
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Conformément aux règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la société a procédé à une analyse des immobilisations par composants.

En raison de la nature des immobilisations corporelles détenues, aucune n'a été jugée décomposable.

2.1.2.2. Clientèle

La clientèle n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de la clientèle est indéterminée.

Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (multiple de la marge brute, multiple du chiffre d'affaires annuel,...) ou transactions similaires, lorsque disponibles.

Une provision est comptabilisée quand la valeur de réalisation issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

2.1.2.3. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuses chances de réussite,
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre,
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable,
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

2.1.2.4. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une part de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et d'autre part des perspectives de rentabilité. Les engagements complémentaires de KEYYO envers sa filiale font l'objet, en plus de la dépréciation des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle (« actions propres ») représentent les titres de la société détenus par elle-même.

Conformément aux dispositions de l'avis n°98-D du 17 décembre 1998 du comité d'urgence, confirmées par l'avis n°2002-D du 18 décembre 2002, lorsque tout ou partie des titres n'est pas dès l'origine affectée explicitement à l'attribution aux salariés ou destinée à régulariser les cours, ces titres sont inscrits en immobilisations financières.

2.1.2.5. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

2.1.2.6. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas notamment sur la base de critères liés à l'ancienneté.

2.1.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture. Si les valeurs de clôture sont inférieures à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

2.1.2.8. Provision pour indemnité de départ à la retraite

A la date de leur départ en retraite, les salariés de la société bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ. Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés évalués sur la base d'hypothèses d'évaluation des salaires, d'âge et de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la bases des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 2.75%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de mortalité : TH00-02 et TF00-002
- Taux de turnover : 17%

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

2.1.2.9. Participation aux résultats de l'entreprise

En date du 14 décembre 2011, les responsables et les membres du personnel se sont réunis pour voter la mise en place de l'accord de participation, en application de l'article L. 3322-2 du Code du Travail visant les entreprises employant habituellement au moins 50 salariés.

Les membres du personnel ont décidé à la majorité des deux tiers l'adoption de l'accord de participation.

Du fait des déficits antérieurs imputables des cinq dernières années, il n'y a pas de dotation à la réserve spéciale de Participation au 31 décembre 2012.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le conseil d'administration du 12 avril 2012 a arrêté les modalités de la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE par KEYYO S.A. en date du 1^{er} janvier 2012.
Les différentes procédures légales et administratives nécessaires ont été menées à cet effet, et ont abouti le 24 mai 2012, à la dissolution de plein droit de KEYYO MOBILE.

- Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 49 500 actions au profit de salariés sur l'exercice 2012.

- Le conseil d'administration du 31 mai 2012 a donné à Monsieur Philippe HOUDOUIN, Directeur, une délégation de pouvoir pour établir un programme de rachat de titres de la société et procéder à des rachats de titres de la Société.

Lors de ce même conseil, les administrateurs ont autorisé le rachat de 150.000 actions auprès de Monsieur Eric SAIZ ainsi que le rachat de 105 497 actions auprès de la société Truffle Capital, tous deux administrateurs de la société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site Keyyo.com.

La société a racheté au mois de juin 170 000 actions pour un montant de 935 000 euros et au mois de juillet 105 497 actions pour un montant de 580 233,50 euros, soit un montant global de 1 515 233,50 euros.

- Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues :

Conformément au descriptif de programme susvisé, l'un des objectifs de ces rachats est de permettre une relation des actionnaires lors d'une réduction de capital pour annuler les titres acquis en vue d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Le Conseil d'administration en date du 10 octobre 2012 a décidé de réduire le capital social de la société par annulation de 275.538 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune.

Le montant du capital a été, en conséquence, réduit de 88.172,16 euros pour être ramené de 992.172,16 euros à 904.000 euros divisé en 2.825.000 actions de 0,32 euros de nominal chacune.

Le conseil d'administration a décidé par ailleurs d'imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées qui est de 1.515.379,89 euros et leur valeur nominale qui est de 88.172,16 euros soit la somme de 1.427.207,73 euros sur le compte prime de fusion qui a été réduit de 5.816.825,87 euros à 4.389.618,14 euros.

- La société a poursuivi son rachat d'actions au mois de novembre 2012 : 76.676 actions pour un montant de 420.068 euros et au mois de décembre 75.000 actions pour un montant de 412 500 euros.

- Arrivée d'un nouvel Actionnaire NEXTSTAGE

KEYYO a accueilli un nouvel actionnaire NEXTSTAGE détenant, en date du 10 décembre 2012, 153.882 titres

NEXTSTAGE est une société de gestion indépendante, spécialisée dans l'investissement et le financement de la croissance des PME cotées et non cotées. Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 2002, elle gère près de 300 Millions d'euros qui sont investis dans des PME Françaises et Européennes.

2.2. NOTE SUR LE BILAN ACTIF

2.2.1. Immobilisations

2.2.1.1. Immobilisations brutes

Actif immobilisé (K€)	31-déc-11	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-12
Recherche & Développement (a)	1 733	371		2 104
Concessions, brevets, licences	390	403		793
Fonds commercial, Clientèle (b)	627	528	230	925
Total immobilisations incorporelles (renvoi (1))	2 749	1 302	230	3 822
Agencements, constructions sol autrui	-			-
Matériel et outillage	1 233	93		1 325
Installations, agencements divers	1 087	15	19	1 083
Matériel de transport	6			6
Matériel de bureau, informatique et Callbox	674	143	3	814
Mobilier	52	5		57
Avances et acomptes	-			-
Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	3 052	256	22	3 285
Titres de participation (c)	1 180	135	350	965
Créances rattachées à des participations	720	250	840	130
Autres titres immobilisés (d)	1 580			1 580
Prêts	29	10	39	-
Dépôts – garanties diverses	194	13	42	165
Actions propres ou Parts propres		2 348	1 515	832
Total Immobilisations financières (renvoi (3))	3 702	2 756	2 786	3 672
TOTAL	9 503	4 314	3 038	10 779

(a) Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

En 2012, les frais de recherche et développement ont été activés pour un montant total de 371 K€.

(b) Fonds commercial et clientèle

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006 d'un fonds de commerce à Clichy pour 125 K€. Au regard de la valorisation réalisée en fin d'exercice 2011, une dépréciation complémentaire de 15 K€ avait été constatée.

Au cours de l'exercice 2012, les deux droits au bail et le fonds de commerce ont été cédés. Ces cessions s'évaluent en totalité à 141 K€.

En 2010, suite à la transmission de patrimoine de la société BLADIPHONE à la société KEYYO, il a été déterminé un mali technique d'un montant de 397 K€. Ce mali technique a été affecté en clientèle.

La valorisation de cette clientèle a été déterminée par un multiple de la marge brute de cette activité. Une dépréciation de 250 K€ a été comptabilisée fin 2011.

A la clôture des comptes 2012, une dépréciation complémentaire de 74 K€ a été constatée. Le montant total de la dépréciation s'élève à 324 K€ au 31 décembre 2012.

Au 1^{er} janvier 2012 la société KEYYO MOBILE a fait l'objet d'une fusion absorption par KEYYO. A ce titre, il a été activé une clientèle pour un montant de 528 K€. A la date de clôture de l'exercice cette clientèle a été valorisée sur la base d'un multiple de chiffre d'affaires. A ce titre, une provision pour dépréciation de 56 K€ a été enregistrée.

(c) Titres de participation

- Au 31 décembre 2012, les titres de participation comprennent les titres de capital détenus suivants :
- Titres de la société NORMACTION pour 245 K€
 - Titres de la société A-TRIBU TELECOM acquise à 100% en 2011, devenu KEYYO PROXIMITE, pour 720 K€.

Suite à l'acquisition d'A-Tribu Télécom, le complément de prix de 135 K€, calculé sur la progression du chiffre d'affaires, a été versé en juillet 2012.

Compte tenu de la fusion absorption de KEYYO MOBILE en 2012, la provision sur titres de 2011 d'un montant de 350 K€ a été reprise sur l'exercice 2012.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société NORMACTION au cours du 1^{er} trimestre 2011, les titres de la société NORMACTION ont été provisionnés à 100%. Aucune évolution n'est intervenue sur ce dossier.

(d) Obligations convertibles en actions

KEYYO a souscrit en 2009 à une émission obligataire convertible d'un montant de 1,5 M€, lui permettant de détenir, en cas de conversion, 20% du capital de la société NORMACTION. D'une durée de cinq ans au taux de 8% remboursable avec une prime de non-conversion de 1 euro.

Par jugement en date du 6 octobre 2010, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé le redressement judiciaire de la société NORMACTION. KEYYO a provisionné à 100% sa créance en obligations convertibles.

A la clôture, aucune évolution n'est intervenue sur ce dossier.

2.2.1.2. Amortissements et provisions d'actif (K euros)

Amortissements et provisions (K€)	31-déc-11	Augmentation	Diminution	31-déc-12
Recherche & Développement	1 094	317		1 411
Concessions brevets licences	377	167		544
Fonds commercial, clientèle	310	131	60	381
1) Total Immobilisations incorporelles (renvoi (1))	1 781	615	60	2 336
Matériel et outillage	659	201		859
Installations agencements divers	735	55	18	772
Matériel de transport	-	3		3
Matériel de bureau, informatique et Callbox	469	184	3	650
Mobilier	34	8		42
2) Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	1 897	451	21	2 326
Autres participations	595		350	245
Créances rattachées à des participations	274		274	-
Autres titres immobilisés	1 580			1 580
Prêts	8		8	-
Dépôts et cautionnements	-			-
3) Total Immobilisations financières (renvoi (3))	2 457	-	632	1 825
TOTAL	6 135	1 066	713	6 487

Au cours de l'exercice 2012, les deux droits au bail et le fonds de commerce ont été cédés. Par conséquent les provisions constituées sur ces actifs incorporels d'une valeur totale de 60 K€ ont été reprises en totalité au titre de l'exercice.

Suite au jugement prononcé par le tribunal de commerce de Nanterre, de mise en redressement judiciaire de la société NORMACTION, les titres de participation et les obligations convertibles souscrites, ainsi que les intérêts courus, ont été provisionnés à 100% pour un montant total de 1 825 K€ au 31 décembre 2010. Fin 2012, aucune évolution n'est intervenue sur ce dossier.

2.2.1.3. Détail des immobilisations et amortissements/dépréciations en fin de période (renvoi (1) à (3))

Nature des biens immobilisés (K€)	Montant	Prov. / Amor.	Valeur nette	Durée
Recherche & Développement	2 104	1 411	693	3 ans
Concessions, brevets, licences	793	544	249	1 à 15 ans
Fonds commercial, clientèle	925	381	544	Néant
Matériel et outillage	1 325	859	466	1 à 5 ans
Installations, agencements divers	1 083	772	311	5 à 10 ans
Matériel de transport	6	3	3	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	814	650	164	2 à 5 ans
Mobilier	57	42	15	5 ans
Avances et acomptes sur immobilisation	-	-	-	Néant
Autres immobilisations financières	3 672	1 825	1 847	Néant
TOTAL	10 779	6 487	4 292	

2.2.2. Stocks (renvoi (4))

Les stocks sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels KEYYO.

2.2.3. Etat des créances (renvoi (5))

Actif circulant et charges constatées d'avance (K€)	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	155	155	-
Clients	1 898	1 898	-
Fournisseurs débiteurs - Avoirs à recevoir	319	319	-
Personnel	3	3	-
Organismes sociaux	27	27	-
Crédit d'impôt recherche	227	227	-
Taxe sur la valeur ajoutée	269	269	-
Autres	117	117	-
Charges constatées d'avance	427	427	-
TOTAL	3 442	3 442	-

Un crédit d'impôt recherche a été constitué chaque année depuis 2006
Le solde de 227 K€ comprend 161 K€ au titre de 2011 et 66 K€ au titre de 2012.
Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2013.

2.2.4. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Clients et comptes rattachés	727	671	877
Autres créances	315	56	76
Etat produit à recevoir	-	-	-
TOTAL	1 042	727	953

2.2.5. Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement (K€)	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Actions propres / Contrat liquidité	39	102	52
Actions propres Réservées aux salariés	67	244	409
Sicavs	2 569	4 260	3 662
TOTAL	2 675	4 606	4 123

Au 31 décembre 2012, la société KEYYO détient un total de 176.732 titres d'autocontrôle pour une valeur comptable de 939 K€, dont 151 376 titres comptabilisés en immobilisations financières pour une valeur comptable de 832 k€.

L'évaluation au 31 décembre 2012 des actions propres remis aux salariés s'élève à 113 970 €, les actions propres liées au contrat de liquidité s'élèvent à 40 195 €.

Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 49 500 actions au profit de salariés sur l'exercice 2012.

2.2.6. Charges constatées d'avance (renvoi (6))

Charges constatées d'avance (K€)	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Loyer et charges locatives	70	70	10
Locations mobilières et crédit bail	3	3	8
Assurances	12	45	22
Frais réseaux	32	26	46
Maintenance	50	23	19
Avance sur commissions	223	153	191
Autres	37	22	9
TOTAL	427	342	305

2.2.7. Provision

Provisions pour dépréciation (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Financières	2 457		632	1 825
Clients	540	37	227	350
Autres	7		7	-
Valeur mobilière de Placement	-			-
TOTAL	3 004	37	866	2 175

Suite au jugement prononcé par le tribunal de commerce de Nanterre, de mise en redressement judiciaire de la société NORMACTION, les titres de participations et les obligations convertibles souscrites, ainsi que les intérêts courus, ont été provisionnés au 31 décembre 2010 à 100% pour un montant total de 1 825 K€. A la date d'arrêté des comptes annuels 2012, il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe NORMACTION.

Compte tenu de la fusion absorption de KEYYO MOBILE en date du 1^{er} janvier 2012, la provision 2011 sur titres détenus par KEYYO d'un montant de 350 K€ et la provision relative aux avances en compte courant pour 274 K€ ont été reprises sur l'exercice 2012.

La mise en place de nouvelles procédures de recouvrement a permis d'améliorer la gestion du poste client.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

2.2.8. Capital social (renvoi (7))

Capital social (K€)	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux
31-déc-11	992	6 466	672	- 1 794	473	6 809
Affectation résultat 2011	-	649	- 672	1 794	- 473	-
Diminution de Capital	88	- 1 427				1 515
Résultat de l'exercice 2012					562	562
31-déc-12	904	4 389	-	-	562	5 855

Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à 904.000 €. Il est composé de 2.825.000 actions de 0,32 € de nominal.

2.2.9. Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

Nature des provisions (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour IDR	32		23		9
Autres provision (retenue source)	-				-
Provision pour litiges prud'homaux	15				15
Provision pour litiges commerciaux	20	10	20		10
Provisions Amendes et Pénalités	-	2			2
Provisions AAG Attribuées	-	46			46
TOTAL	67	58	43	-	82

La provision pour IDR correspond à l'indemnité de départ en retraite des salariés. Elle diminue de 23 K€ sur l'exercice.

La reprise de provision de 20 K€ pour litige commerciaux provient d'un ancien litige datant de 2006.

Courant 2012, deux litiges commerciaux sont apparus. L'un d'entre eux, réglé en janvier 2013 fait l'objet d'une provision de 2 K€ sur l'exercice 2012 et le second, par mesure de prudence, une provision a été constituée de 8K€.

La provision AAG Attribuées de 46 K€ correspond à l'étalement de la charge corrélativement aux actions gratuites attribuées.

2.2.10. Etat des dettes (renvoi (9) et (10))

Dettes financières (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt	-	-	-	-
Compte bancaire	-	-	-	-
Cautions reçues	23	-	23	-
Concours bancaires	3	3	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-
TOTAL	26	3	23	-

Dettes courantes (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Fournisseurs	2 988	2 988	-	-
Dettes sociales	675	675	-	-
Dettes fiscales	424	424	-	-
Autres dettes	272	272	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	353	353	-	-
TOTAL	4 712	4 712	-	-

2.2.11. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer (K€)	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Emprunts & dettes établissements de crédit	3	3	3
Fournisseurs	1 542	1 448	1 425
Dettes fiscales & sociales	526	677	749
Autres dettes	-	-	-
TOTAL	2 071	2 128	2 177

2.2.12. Produits constatés d'avance (renvoi (10))

Produits constatés d'avance (K€)	31.12.12	31.12.11	31.12.10
KEYYO Home	10	11	19
KEYYO PREMIUM	236	189	146
KEYYO Sce PROXIMITE	98	116	180
OPERATEURS	9	-	5
TOTAL	353	316	350

Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations non consommées à la clôture de l'exercice 2012.

2.3. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires (renvoi (11))

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires (K€)	Montant HT 2012	Montant HT 2011	Montant HT 2010
KEYYO Home	809	1 303	1 549
KEYYO Business	12 375	11 034	9 772
KEYYO Call Shop	7 212	8 615	7 847
OPERATEURS	1 438	1 055	889
TOTAL	21 834	22 007	20 057

2.3.2. Production immobilisée (renvoi (11))

Le poste de production immobilisée se compose de :

- 114 K€ de matériels prêtés ou loués à nos clients,
- 371 K€ de frais de développement immobilisés.

2.3.3. Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions et transferts de charges (renvoi (11))

Le poste reprises et provisions, transfert de charges se compose principalement de :

- 390 K€ de reprise sur provision clients,
- 60 K€ de reprise sur dépréciation d'immobilisation incorporelles
- 43 K€ de reprise sur provision pour risque et charges,
- 28 K€ de transferts de charges sur avantages en nature véhicule des salariés.

2.3.4. Autres achats et charges externes (renvoi (12))

Ce poste augmente de 270 K€, soit + 5 % par rapport à 2011.

- Augmentation des sous-traitants de 69 K€,
- Augmentation des frais de personnel extérieur nets de 275 K€,
- Diminution des honoraires de 46 K€,
- Diminution des frais de déplacements de 36K€.

2.3.5. Salaires et charges sociales (renvoi (13))

Ils s'établissent à 4 580 K€. Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

Effectif de la société	2012	2011
Cadres	45	40
Non cadres	17	20
Apprenti	1	0
TOTAL	63	60

2.3.6. Résultat financier (renvoi (14))

Pour 2012, le résultat financier dégagé est de 32 K€.

Les produits financiers sont essentiellement composés des reprises des dépréciations rattachées à KEYYO MOBILE (titres de participation pour 350 K€ et compte courant pour 274 K€) et inhérente à la TUP intervenue au cours de l'exercice. Les autres produits financiers correspondent aux intérêts de DAT.

Les charges financières quant à elles sont essentiellement composées du mali constaté lors de la TUP de KEYYO MOBILE (624 K€).

2.3.7. Résultat exceptionnel (renvoi (15) et (16))

Ce poste est essentiellement composé des moins-values sur éléments d'actifs cédés (100 K€) correspondant à des cessions de droit au bail et fonds de commerce.

Ce poste intègre également 118 K€ d'indemnités de départ et 21 K€ d'amendes et pénalités.

2.3.8. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat (K€)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	703	94	797
Résultat financier	32	4	36
Résultat exceptionnel	-239	-32	-271
TOTAL	496	66	562

Le montant d'impôt société correspond au produit du crédit d'impôt recherche de l'année 2012 pour 66 K€.

Accroissements et allègements (K€)	Montant	Impôts	
		taux :	33,33%
Accroissements	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention à réintégrer au résultat	-	-	-
Allègements	12 273	4 091	
Provisions non déductibles l'année de dotation	46	15	
Total des déficits exploit. reportables	12 227	4 076	
Total des moins-values à long terme	-	-	
TOTAL	12 273	4 091	

2.4. AUTRES INFORMATIONS

2.4.1. Filiales et participations

En octobre 2011, KEYYO a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-TRIBU TELECOM, opérateur téléphonique spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME.

Basé dans la Meuse, A-TRIBU TELECOM est un acteur régional bien implanté qui connaît un développement constant de son activité depuis sa création en 2007. Cette acquisition a permis à KEYYO d'ouvrir sa première agence commerciale en province, elle couvre la région Est de la France.

En juin 2012, la nouvelle dénomination sociale de cette société est KEYYO PROXIMITE.

2.4.2. Parties liées

A-TRIBU TELECOM a signé, le 16 décembre 2011, avec la société KEYYO une convention de compte courant afin de contribuer au financement des besoins opérationnels de sa filiale. Cette convention ne prévoit aucun intérêt à courir sur les avances versées.

Le 20 décembre 2012 KEYYO PROXIMITE a reconduit sa période d'une année par un avenant et acté son renouvellement par tacite reconduction par nouvelle période de douze mois.

Le montant versé par KEYYO au titre de l'exercice 2012 s'élève à 130 K€.

2.4.3. Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe HOUDOIN, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2012 une rémunération brute de 24 K€.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de KEYYO, dont Monsieur Philippe HOUDOIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe HOUDOIN est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

La société MAGELIO a perçu au cours de l'année 2012 des honoraires de 234 K€.

L'assemblée générale mixte du 31 mai 2012 a décidé d'allouer 30 K€ de jetons de présence aux administrateurs. Le Conseil d'Administration du 21 février 2013 a décidé de fixer un jeton variable en fonction de la présence effective au Conseil d'Administration et d'allouer les jetons de présence selon cette répartition.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

2.4.4. Informations relatives au crédit bail

Tous les contrats relatifs au crédit bail se sont terminés sur l'exercice 2009. Aucun nouveau contrat n'a été conclu sur l'exercice 2012.

2.4.5. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

- Ligne de crédit de 750 000 € à la clôture de l'exercice auprès de la BNP,
- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du CDN de 2.000.000 € sur 72 mois,
- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du LCL de 2.000.000 € sur 48 mois.

Au 31 décembre 2012, aucune de ces lignes de crédit n'a été utilisée.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation (DIF) cumulé au 31 décembre 2012 est de 3 447 heures valorisées à 84 460 €. Durant l'exercice 2012, deux collaborateurs non cadre ont utilisé au total 28 heures de formation dans le cadre du DIF.

2.4.6. Tableau des filiales et participation au 31 décembre 2012(en €)

KEYYO

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Nombre de titres détenus	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis par Sté (brut) (**)	Montant des cautions fournies par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice clos	Résultat de l'exercice clos	Dividendes enregistrés au cours du dernier exercice
					Brute	Nette					
KEYYO PROXIMITE											
31 Rue LEROUN 55500 Ligny-en-Barrois	1 500	15 000	-198 329	100,00%	719 400	719 400	130 000	-	757 648	-191 545	-
TOTAL	1 500	15 000	-198 329		719 400	719 400	130 000	-	757 648	-191 545	-

(*) y compris le résultat de l'exercice.

(**) Y compris les comptes courants d'associés.

2.4.7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Néant